

Choix concernant le crédit d'impôt relatif aux salaires – CFI

Ce formulaire s'adresse à toute société admissible qui exploite un centre financier international (CFI) le 30 mars 2010, qui demande le crédit d'impôt relatif aux salaires – CFI et qui choisit de **façon irrévocable** de renoncer aux avantages relatifs au régime des CFI. Ces avantages sont les suivants :

- la déduction du revenu imposable;
- la déduction du capital versé;
- l'exemption de la cotisation de l'employeur au Fonds des services de santé (FSS).

Ce formulaire s'adresse également à une société qui exploite un CFI à titre de membre d'une société de personnes et qui souhaite bénéficier du crédit d'impôt relatif aux salaires – CFI. Dans ce cas, c'est la société qui fait le choix.

Si la société exploite plus d'un CFI, elle fait ce choix pour l'ensemble des CFI exploités.

L'exercice de ce choix annule de façon irrévocable le droit aux avantages relatifs au régime des CFI que la société aurait pu demander pour l'année d'imposition visée par le formulaire et les années d'imposition suivantes.

La société doit obtenir un certificat du ministre des Finances qui prend effet à compter d'une date qui suit la date d'annulation du certificat qui avait été délivré précédemment.

La société peut bénéficier des avantages relatifs au régime des CFI pour l'année d'imposition au cours de laquelle elle fait ce choix dans la proportion représentée par le rapport entre le nombre de jours de cette année d'imposition qui précèdent la date de prise d'effet inscrite sur le certificat et le nombre de jours compris dans cette année d'imposition.

Renseignements importants

- Vous devez joindre ce formulaire accompagné du formulaire *Crédit d'impôt relatif aux salaires – CFI* (CO-1029.8.36.CI) à la *Déclaration de revenus des sociétés* (CO-17).
- Le présent formulaire doit être produit au plus tard à la date limite de production de la déclaration de revenus pour l'année d'imposition qui est applicable à la société et qui comprend la date de prise d'effet inscrite sur le certificat.
- Pour plus de renseignements, consultez l'article 1029.8.36.166.62 de la Loi sur les impôts.

1 Renseignements sur la société

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)		Numéro d'identification		Dossier	
01a		01b		IC 0001	
Nom de la société					Date de clôture de l'exercice
02				05	

Date de prise d'effet inscrite sur le certificat

2 Choix et signature

Je déclare que je suis le représentant autorisé de la société dont le nom figure ci-dessus et que cette société renonce de façon irrévocable aux avantages relatifs au régime des CFI suivants : la déduction du revenu imposable, la déduction du capital versé et l'exemption de la cotisation de l'employeur au FSS.

De plus, je déclare que les renseignements contenus dans ce formulaire sont exacts et complets.

Signature de la personne autorisée

Titre ou fonction

Date

